

APERÇU DU FONDS D'INTÉGRATION

- Fournit des services d'aide à l'emploi et d'autres mesures de soutien adaptés aux besoins des participants. Ces services sont offerts partout dans la région du Centre de l'Alberta.
- Les personnes admissibles doivent :
 - **Déclarer** qu'elles ont une incapacité physique ou une déficience mentale permanente limitant leurs activités au quotidien;
 - Être âgées de 15 ans et plus;
 - Être sans emploi depuis cinq ans;
 - Avoir une situation stable;
 - Être déterminées à se trouver un emploi.
- Chaque candidature est évaluée sur une base individuelle.
- Nous **ne pouvons pas** aider les personnes qui :
 - Ont reçu des prestations d'assurance emploi au cours des 5 dernières années;
 - **Reçoivent** des indemnités d'une commission des accidents du travail (WCB);
 - Reçoivent des prestations d'invalidité par l'entremise d'un assureur;
 - Sont admissibles à des programmes ou services financés par la province.
- **Doit être le dernier recours de la personne**, c'est-à-dire qu'elle doit avoir épuisé toutes les sources de financement possible. Nous pouvons collaborer avec d'autres bailleurs de fonds et fournisseurs de services.
- Ce que nous pouvons offrir aux personnes admissibles :
 - Amélioration de leurs compétences et formation(s) nécessaires à leur embauche;
 - Frais afférents à la formation : manuels, transport, garderie, etc.);
 - Coûts ponctuels directement liés à l'emploi : vêtements spécialisés, frais initiaux de transport ou de garde d'enfants, etc.;
 - Équipement adapté exigé pour obtenir un emploi ou suivre une formation;
 - Subvention salariale aux employeurs pour payer une partie des coûts de formation en cours d'emploi.

**Pour plus de renseignements, communiquez avec le programme « Fonds d'intégration »
(Opportunities Funds) au 403 343-6249 ou 1 877 643-6249**